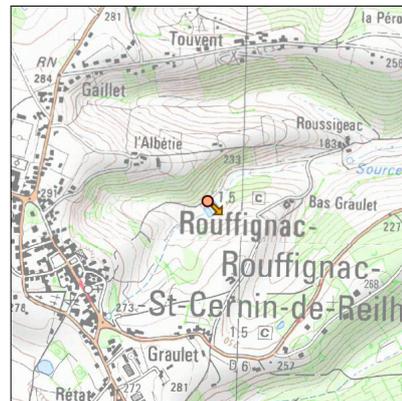


# Système d'assainissement 2022

## ROUFFIGNAC ST CERNIN

### Réseau de type Séparatif



## Station : ROUFFIGNAC ST CERNIN

Code Sandre	0524356V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE ROUFFIGNAC SAINT CERNIN DE REILHAC
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	juin 1978
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	1 300 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	70 Kg/j
Charge nominale DCO	117 Kg/j
Charge nominale MES	91 Kg/j
Débit nominal temps sec	195 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p, Lagunage naturel
Filières BOUE	File 1: Lagunage anaérobie, Lits de séchage
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	541 365, 6 440 940 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - null

# Chronologie des raccordements au réseau

## Raccordements communaux

100% de Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac depuis 1964

## Observations SDDE

### Système de collecte

Il n'est pas possible de donner un avis sur le fonctionnement du réseau en raison de l'impossibilité de comptabiliser les volumes collectés (arrivée gravitaire des effluents).

Un diagnostic du réseau a été réalisé en 2014 par le bureau d'études Artelia. Un programme de travaux a été établi à la suite des conclusions du diagnostic. Le bureau d'études SOCAMA a ensuite été mandaté par la commune pour réaliser la mise en œuvre et le suivi des travaux. Le poste de relevage « Route de Thenon » va être intégralement réhabilité.

Les postes de relevage sont entretenus par le personnel communal, le suivi des horocompteurs est effectué de façon hebdomadaire. Des réparations ont été réalisées au niveau du refoulement du poste de relevage « sport », des pompes du poste « Albetie », « Reta » et « St Roch ».

Un hydrocurage de l'ensemble des postes ainsi que quelques tronçons du réseau a été réalisé au mois de mars 2022.

### Station d'épuration

Les deux mesures d'auto-surveillance réglementaire réalisées en 2022 indiquaient une bonne qualité de l'eau traitée.

Un volume entrant de 72 m<sup>3</sup>.j-1 a été mesuré au mois de juin (35% de la capacité hydraulique nominale de la station) et 62 m<sup>3</sup>.j-1 au mois de décembre (soit 33% de la capacité hydraulique nominale de la station).

Les tests effectués de façon hebdomadaire par l'exploitant indiquent une bonne qualité de l'eau traitée sur les formes azotées.

Pour autant, l'évaluation du fonctionnement et des performances objectives d'une station d'épuration se réalise en effectuant le bilan des flux de boues extraites sur l'année. Le paragraphe 15.4 présente à ce titre que seulement 35 à 45% des boues seraient extraites. Cela signifierait donc qu'environ 40% de la pollution n'est pas retenue par l'outil épuratoire.

Un curage de la première lagune de finition est par ailleurs nécessaire. Il n'y a donc pas de pertes de boues à proprement parler car elles sont retenues dans ces lagunes.

La filière de traitement est vieillissante (45 ans) et présente des limites en termes de performances, notamment vis-à-vis de la rétention des boues.

### Sous produits

Les refus de dégrillage sont quantifiés et évacués avec les ordures ménagères.

Les boues sont extraites de la file d'eau vers une lagune à boues. En raison de l'hygiénisation rendue obligatoire avant épandage, les boues n'ont pas été évacuées en 2022.

L'exploitant procède à des extractions régulières afin de ne pas concentrer le réacteur biologique et d'assurer un apport en oxygène à la biomasse épuratrice relativement constant.

La production de boues réelle est de 3 900 kg de MS en 2022.

La production de boues théorique annuelle est calculée à partir des 5 derniers bilans de pollution réalisés entre 2019 et 2022.

L'autonomie de stockage de la lagune à boues est estimée à environ 16 mois (avec une hypothèse sur la sécheresse des boues au sein de l'ouvrage de 20 g/L et un volume de stockage de 350 m<sup>3</sup>).

Production de boues théorique (kg de MS) : 6 000 à 7 000

Production de boues réelle (kg de MS) : 3 900

Ecart (%) : - 35 à 45%

## Données chiffrées

### Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	67 m3/j	34 %			67 m3/j	
DBO5	18,7 Kg/j	27 %	280 mg/l	98 %	0,3 Kg/j	5 mg/l
DCO	50 Kg/j	43 %	750 mg/l	94 %	3,2 Kg/j	47 mg/l
MES	31,5 Kg/j		470 mg/l	95 %	1,7 Kg/j	25,5 mg/l
NGL	5,9 Kg/j		88 mg/l	93 %	0,4 Kg/j	6,6 mg/l
NTK	5,9 Kg/j		88 mg/l	95 %	0,3 Kg/j	4 mg/l
PT	0,8 Kg/j		11,2 mg/l	68 %	0,2 Kg/j	3,6 mg/l

## Problèmes rencontrés en 2022

### Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

## Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0524356V001>